



MAIRIE DE POUUGNY

46 rue de la Mairie 01550 Pougny
04 50 56 78 77

Mail : pougny@pougny01.com
Site internet : www.pougny01.com

Numéro d'astreinte en cas d'urgence
06 08 66 19 69

Horaires d'ouverture

Lundi, Mardi, Jeudi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Mercredi et vendredi de 9h à 12h

Fermeture

Mercredi et vendredi après-midi

École

04 50 56 77 41
ce.001040012E@ac-lyon.fr

État civil

etatcivilpougny@pougny01.com

Urbanisme

urbanisme@pougny01.com

Sur rendez-vous

Deuxième lundi du mois - 10h-12h

Comptabilité

comptabilite@pougny01.com

CCAS

ccas@pougny01.com

La Périgolade

perigolade.pougny@gmail.com
07 85 73 02 49

Assistante sociale

04 50 42 12 65

Transport à la demande

voir page 9

Déchetterie Peron

Été (Mars à octobre)

Lun à vend : 8h30-11h55 / 13h30-17h55
Sam : 8h30-17h50 - Dim : 9h-11h50

Hiver (Nov à Février)

Fermeture 1h plus tôt le soir

LE MOT DU MAIRE

Ce printemps, je m'adresse à vous pour la première fois en tant que maire avec toute ma gratitude pour la confiance que vous nous avez accordée. Nous ferons en sorte que la gestion municipale soit claire et accessible à tous, car chaque habitant est en droit de savoir et de participer.

A Pougny, on se croise quotidiennement, les parents avec leurs enfants, les voisins qui échangent, les amis qui se retrouvent. Et surtout, lors des manifestations du village, ce sont toutes les générations qui se rassemblent. C'est la vie de notre village : simple, chaleureuse et animée par nos associations toujours aussi dynamiques. Nous serons à leur côté pour les soutenir car c'est cette énergie qui fait battre le cœur de Pougny.

Notre équipe municipale s'est mise en place. Pour les nouveaux élus, c'est une période de découverte : dossiers, procédures, fonctionnement d'une collectivité. Fort de notre expérience, nous les accompagnerons pour qu'ils se sentent bien dans leurs nouvelles fonctions.

Cinq grands thèmes par pôle guideront nos actions. Les commissions municipales commencent à travailler sur ces sujets. Votre patience sera précieuse le temps que nos actions se concrétisent.

Pour les sujets ne relevant pas de la mairie, nous dépendons des collectivités territoriales (Département, Région), des services de l'État, ainsi que de celles déléguées à la communauté d'agglomération Pays de Gex Agglo. Leurs réponses ne correspondent pas toujours aux attentes des habitants ou aux solutions que nous aurions souhaitées. Cependant nous ne restons pas passifs : nous défendons systématiquement les intérêts de Pougny et faisons entendre la voix de ses habitants auprès de ces instances.

Pour toutes ces tâches et missions, nous pouvons compter sur l'accompagnement et le travail de nos agents territoriaux - ceux directement employés par la mairie : ATSEMs, agents de propreté, agents techniques et administratifs - et le personnel de l'association Familles Rurales en charge de la gestion de la cantine et du périscolaire au quotidien et de l'animation du centre de loisirs les mercredis et pendant la presque totalité des vacances scolaires.

Le budget 2026 est adopté. Il a été construit en tenant compte de vos attentes et des possibilités d'engager des actions pendant toute la durée du mandat.

Dans un monde bien agité, Pougny reste un havre de paix. Préserver ce cadre de vie est l'affaire de tous. Alors, continuons de faire de Pougny un village où il fait bon vivre.

Ensemble, espérons un bel été, sans excès climatique.

Votre maire, Hervé Philippe

● Nouvelles agentes municipales

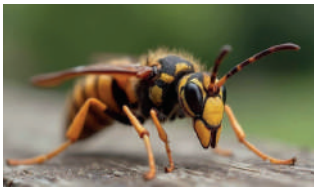


Magali Balloffet assure le ménage de tous les locaux municipaux en remplacement de Mme Millet.



Carole Bernardi vient renforcer l'équipe du secrétariat de la mairie.

● Frelon asiatique



Les quatre pièges à frelons asiatiques mis à disposition par le Groupement Sanitaire de Défense de l'Ain ont été installés et seront actifs jusqu'à la fin mai.

Fin avril, une vingtaine de reines ont été capturées. N'hésitez surtout pas à contacter la mairie si vous identifiez des frelons ou trouvez des nids.

● Impôts sur le revenu - déclaration 2026

La date limite pour remplir la déclaration des revenus 2025 est le mardi 19 mai pour les déclarations papier et le jeudi 21 mai pour les déclarations en ligne.

● Éclairage public

L'éclairage public qui dysfonctionnait suite aux travaux de rempouillage a enfin été réparé.

● Travaux bruyants

Nous rappelons que pour le bien-être de tous, il convient de respecter les heures de travaux en extérieur : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h30 et les dimanches de 10h à 12h.

● Tenir les chiens en laisse

Du 15 avril au 30 juin, les chiens doivent être tenus en laisse en forêt, dès qu'ils quittent les chemins et allées forestières. Cette mesure permet de protéger la faune sauvage, particulièrement vulnérable en période de reproduction. (Arrêté du 8 août 1989)

● Ambroisie



La lutte contre l'ambroisie continue cette année.

La diminution de cette plante allergène est notable à Pougny.

Merci aux bénévoles qui participent activement à son éradication.

● Le français c'est difficile ?

Si c'est votre cas, rejoignez-nous le mercredi de 17h30 à 19h à la Fruitière pour un cours de français aux étrangers.

Niveaux possibles A1 et B2.

Contactez Mme Hétier au : 04 50 56 24 54 (en cas d'absence, laissez un message)

AMÉNAGEMENT - URBANISME

● Permanences urbanisme

Les permanences se tiennent désormais le deuxième lundi du mois de 10h à 12h

● Remise en état des parcelles des Rives du Rhône

La Cour d'Appel de Lyon (1^{er} avril 2026) a confirmé la condamnation de M. Cojocarou pour des travaux illégaux sur les parcelles A465 et A470 (zone rouge du PPR) :

- Démolition du garage de 216 m²,
- Enlèvement des remblais, pneus et renforcement de berge,
- Replantation des arbres.

Délai : 4 mois sous astreinte de 250 €/jour de retard.

● Salle polyvalente

Ça avance ! Les travaux, débutés en octobre 2025, progressent conformément au planning prévu. Après le terrassement et la maçonnerie, la charpente est en cours de pose et devrait être hors d'eau et hors d'air d'ici fin juin.

Un projet attendu, la commune ne disposant pas de salles adéquates pour recevoir beaucoup de personnes, il était essentiel de concrétiser cet ouvrage.

Dès à présent, nous engageons une réflexion sur les aménagements extérieurs, afin d'en faire un lieu de rencontre, de vie, de partage et de convivialité pour les familles, les associations et les jeunes.

La livraison est prévue fin 2026, tout début 2027 au plus tard.





Photo Eddy Mottaz

Le nouveau Conseil municipal (de gauche à droite)

Frédérique Kahlbacher
 Samia Chouik *
 Camille Grosjean *
 Céline Rod-Brisset
 Guillaume Norbert
 Nathalie Mignon

Bertrand Varlet
 Gilles Ravache, 4^{ème} adjoint
 Michaël Palombi, 2^{ème} adjoint
 Nathalie Collet, 1^{ère} adjointe
 Olivier Chamot
 Hervé Philippe, maire

Renaud Margueritte
 Régine Chamot, 3^{ème} adjointe
 Quentin Juillard
 Julie Philippe
 Marie Chauchaix

(*) Samia Chouik et Camille Grosjean ne sont pas élu-es mais pourront remplacer un-e élu-e démissionnaire en cours de mandat

● Conseil municipal

Le Conseil municipal s'est mis en place le dimanche 29 avril.

Il a alors procédé à l'élection du maire, Hervé Philippe et des adjoints, Nathalie Collet, Michaël Palombi, Régine Chamot et Gilles Ravache.

Il s'est mis au travail sans attendre pour voter le budget 2026 le 28 avril.

Le Conseil s'est structuré en cinq pôles chacun coordonné par un membre du bureau municipal :

Pôle 1 : Finances - Personnel.

Coordination Gilles Ravache

Pôle 2 : Vie scolaire - Jeunesse.

Coordination Régine Chamot

Pôle 3 : Aménagement - Urbanisme.

Coordination Hervé Philippe

Pôle 4 : Environnement - Dév. durable - Cadre de vie.

Coordination Nathalie Collet

Pôle 5 : Solidarité - Citoyenneté - Culture.

Coordination Michaël Palombi

Les différents pôles regroupent des commissions municipales et extramunicipales, voire des groupes actions projets (GAP) qui associent des habitant-es de la commune.

Le Conseil a désigné les représentant-es de la commune au sein de divers organismes.

Hervé Philippe représente la commune au Conseil communautaire de l'agglomération du Pays de Gex (suppléante Nathalie Collet).

Le Conseil a constitué les diverses commissions qui associent des habitant-es (CCAS, CCID, commission de contrôle des listes électorales, etc.)

● Municipale - Résultat du scrutin



Le dépouillement

Inscrits	502
Abstentions	306
Votants	196
Blancs	7
Nuls	17
Exprimés	172

	Voix	élu-es
POUGNY - Poursuivre ensemble	172	15

BUDGET 2026

Le budget prévisionnel pour 2026 a été élaboré pour assurer l'ensemble des services municipaux (école, administration communale, entretien des espaces publics, etc.).

Il est conçu pour permettre le financement de la construction de la salle polyvalente. Le chantier est bien avancé et devrait être achevé à la fin de l'année. La plus grande part des dépenses interviendra donc en 2026.

Néanmoins la municipalité inscrit d'ores et déjà au budget diverses réalisations dans le périmètre du stade pour compléter la salle polyvalente (réfection de toute

la rue du Stade, aires de loisirs et de jeux d'enfants, etc.).

Pour répondre aux attentes exprimées par les Pougnerand-es au cours de la campagne des élections municipales, la ligne "voirie - mode doux " est abondée pour poursuivre les aménagements visant à apaiser et sécuriser la circulation.

Ces deux projets devront faire l'objet d'un processus d'élaboration avec les habitant-es, les intéressé-es, la municipalité, sous la forme de Groupes action projets.

Compte administratif 2025			
Fonctionnement :			
Total des dépenses	975 576,12 €	Excédent Fonctionnement	199 920,66 €
Total des recettes	1 175 496,78 €	Excédent reporté n-1	150 000,00 €
Excédent Exercice	199 920,66 €	Excédent de Clôture	349 920,66 €
Investissement :			
Total des dépenses	1 079 398,55 €	Excédent Investissement	-14 824,19 €
Total des recettes	1 064 574,36 €	Excédent reporté n-1	960 777,37 €
Excédent Exercice	-14 824,19 €	Excédent de Clôture	945 953,18 €

L'exercice 2025, fait apparaître un excédent en fonctionnement de 199 920,66 € auquel s'ajoute l'excédent reporté de 2024, 150 000 €.

L'excédent d'investissement s'élève à 945 953,18 €.

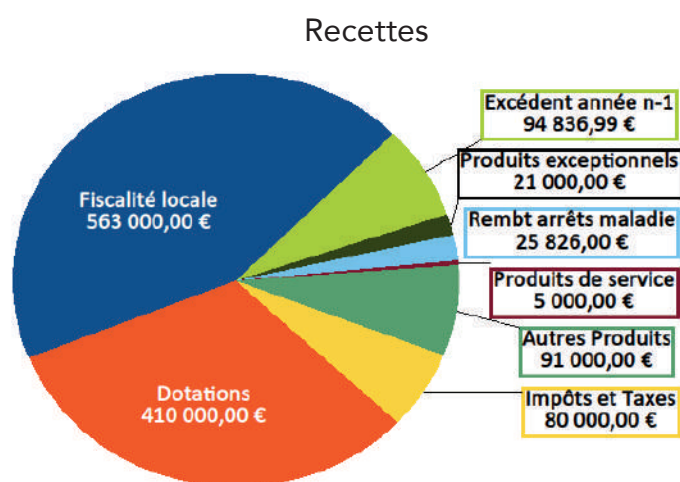
Les excédents (1 295 873,84 € au total) sont reportés au budget 2026, 94 837 € à la section de fonctionnement

et 1 203 355,60 € à la section d'investissement.

Le budget primitif 2026 se monte à 3 634 995,85 €, soit 1 290 662,99 € pour la section de fonctionnement et 2 344 332,86 € pour la section d'investissement.

Il a été adopté à l'unanimité du Conseil municipal.

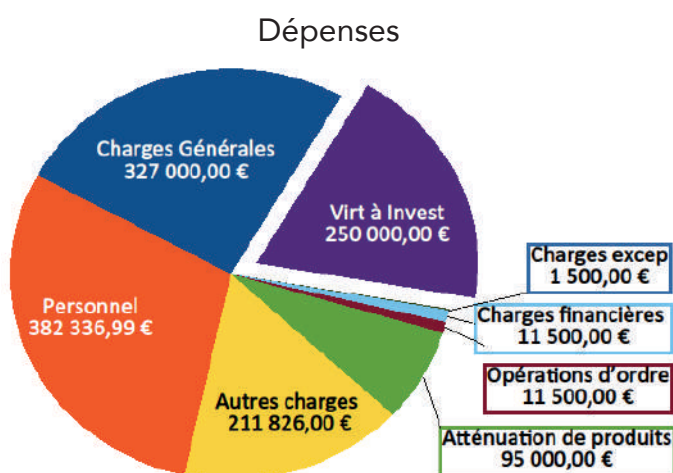
FONCTIONNEMENT 2026 - 1 290 662,99 €



Les recettes évoluent peu. Les bases de fiscalité locale augmentent de 0,8 % (inflation) et donc les recettes fiscales atteignent 563 000,00 €.

Les dotations de l'État restent inchangées. La plus grande part de la ligne "dotations" vient de la Contribution Financière Genevoise (344 876,68 € en 2025).

Les impôts et taxes viennent des frais de notaire (Droits de Mutation à Titre Onéreux) et du reversement par l'agglomération de la part de ses recettes revenant à Pougny.



Les dépenses de fonctionnement sont en augmentation du fait de l'agrandissement de l'école et de l'accroissement de ses effectifs, des travaux dans les logements municipaux.

La ligne dédiée à la rémunération des agents communaux est prévue à la hausse pour anticiper des changements en cours d'année. Il n'est toutefois pas prévu d'accroissement des effectifs. Il faut également souligner que les salaires n'augmentent pas du fait du blocage du point d'indice depuis le 1^{er} juillet 2023 ...

Le budget dégage un excédent de 250 000 € destiné à l'investissement.

BUDGET 2026

FISCALITÉ

La commune perçoit trois taxes : la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) et les deux taxes foncières sur les propriétés bâties et sur les propriétés non bâties.

Le Conseil municipal a décidé de ne pas revoir les taux. Ils sont donc identiques à 2025, légèrement au dessous de la moyenne des communes de l'agglomération.

Par la loi de finances de l'État les bases fiscales sont réévaluées au niveau de l'augmentation constatée des prix en 2025 (+ 0,8 %). Cela va augmenter les recettes fiscales d'autant.

DETTE

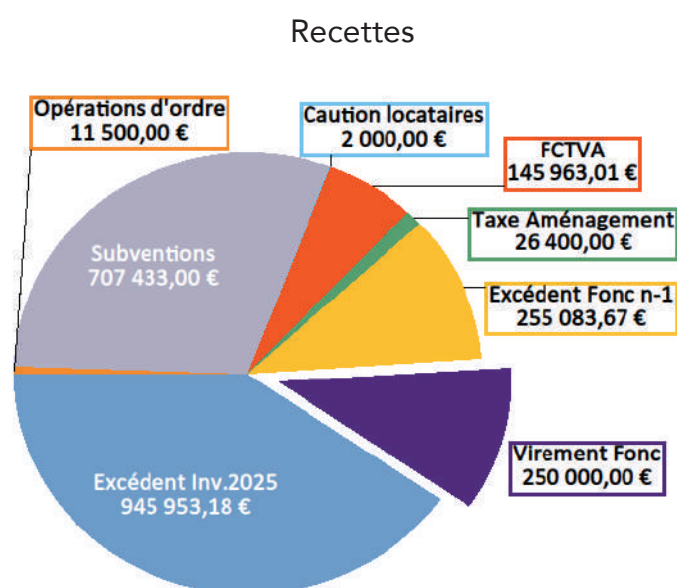
La dette de la commune s'élève à 704 276,65 €, fin 2025.

La commune n'a plus qu'un emprunt en cours, souscrit en 2019 pour financer la salle polyvalente.

Il sera nécessaire de recourir à un emprunt de court terme (2 ans) pour compléter le financement de la salle polyvalente (voir encart en bas de page).

Fin 2028 la dette sera de 524 000 €, un niveau d'endettement inférieur à la moyenne des communes de la même taille.

INVESTISSEMENTS 2026 - 2 344 332,86 €



Dépenses

Mairie	5 950,83 €
Cimetière	5 873,52 €
Salle des fêtes	1 872 674,44 €
Renouvellement matériel	6 116,64 €
Aménagements Gare	104 287,85 €
Parking mairie	12 343,68 €
Modernisation éclairage public	6 200,90 €
Voiries modes doux	48 160,00 €
Jeux extérieurs	100 000,00 €
Rénovation énergétique bâtiments	50 000,00 €
Achat terrain	11 000,00 €
Divers	12 000,00 €
Capital emprunts	59 725,00 €

La plus grosse recette est l'excédent reporté de l'année 2025 : 945 953,18 €.

De plus, nous transférons 255 083,67 € de l'excédent de fonctionnement 2025 et prévoyons un virement du fonctionnement en 2026 de 250 000,00 €.

Les subventions attendues participent au financement :

- 61 472 € pour le cheminement piétons – cycles le long de la RD 984b jusqu'au chemin de l'Élenay,
- 217 961 € pour les aménagements de la gare,
- 428 000 € pour la salle polyvalente.

En 2026 nous percevrons 145 963,01 €, remboursement de la TVA payée sur les investissements passés.

Plusieurs opérations ont été terminées en 2025, le parking de la mairie, la place de l'arrêt du bus TPG et les accès et le parking de la gare.

Nous poursuivons l'amélioration énergétique des bâtiments communaux, en particulier les logements de la Fruitière.

Les reliquats des opérations "aménagement gare" et "parking mairie" (104 287,85 € et 12 343,68 €) seront affectés à d'autres opérations en cours d'année.

SALLE POLYVALENTE

La construction de la salle polyvalente représente un investissement de 2,5 millions €.

Les premières dépenses ont été payées en 2024 (39 193,18 €) et en 2025 (237 632,61 €). Nous inscrivons 1 872 674,44 € au budget 2026. Ainsi la construction est déjà financée à hauteur de 2 149 500,23 €.

Simultanément nous aurons 406 000 € de remboursement de TVA (FCTVA).

Nous avons obtenu 491 796 € de subventions (200 000 € de l'État, 65 000 € de la région, 163 096 € du département et 63 700 € de l'ADEME). Une première part de ces subventions a déjà été perçue en 2025 et une autre le sera en 2026.

Il restera à percevoir 328 096 € qui n'arriveront qu'après l'achèvement des travaux.

Pour attendre le retour de TVA et le versement des subventions nous aurons recours à un emprunt de court terme (deux ans).

- **Les commissions municipales au cœur de l'action locale**

Au sein du conseil municipal, plusieurs commissions travaillent au quotidien pour améliorer la vie de toutes et tous dans notre village. Voici un petit tour d'horizon simple et clair des commissions CCAS, Associations, Communication, Culture, Sport, Service et Commerce.

- **Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)**

C'est le « bras social » de la mairie.

Le CCAS aide les personnes qui en ont besoin : personnes âgées, familles en difficulté, personnes isolées ou en situation de handicap.

Il gère les aides ponctuelles, le portage de repas, les dossiers pour les maisons de retraite, le soutien aux plus fragiles...

Si vous ou l'un de vos proches avez besoin d'aide, c'est vers le CCAS qu'il faut vous tourner.

- **La commission Associations**

Elle fait le lien entre la mairie et toutes les associations du village.

Son rôle : soutenir les clubs et associations (soutien aux projets pédagogiques, sport, loisirs, patrimoine, culture, solidarité...), les aider dans leurs démarches, leur attribuer des subventions et des salles. Grâce à elle, la vie associative reste dynamique et nos nombreuses activités continuent de vivre !

- **La commission Communication**

Elle vous informe !

Actualités du village, événements, travaux, horaires, décisions du conseil...

Elle gère le bulletin municipal (Pougny Info), le site internet (Pougny01.com), les panneaux d'affichage public et les réseaux sociaux de la mairie (Panneau Pocket).

Son objectif : que chaque habitant-e soit tenu-e au courant de ce qui se passe chez nous.

- **La commission Culture, Sport, Service et Commerce**

Elle rend notre village plus vivant et plus chaleureux.

Organisation de spectacles, expositions, animations, bibliothèque, fêtes de village, ateliers...

Elle travaille à faire vivre la culture et le sport pour tous les âges : enfants, adultes et seniors. Elle contribue à valoriser la qualité de vie pour chaque habitant et aux développements des services et commerces (existants ou à venir)

- **Les GAP (Groupes d'Action Projet)**

Pour aller plus loin et faire vivre concrètement notre village, les GAP fonctionnent en parallèle des commissions.

Il s'agit de groupes ouverts à tous les habitants qui souhaitent s'impliquer sur des thématiques spécifiques (environnement, cadre de vie, animations, projets locaux...).

Objectif : faire grandir et avancer le village grâce à des idées et des actions portées directement par ceux qui y vivent.

Vous choisissez librement d'y participer. Les élus vous accompagnent tout au long du projet.

Exemples de projets : Salle polyvalente, amélioration de l'éclairage public, développement de la mobilité douce (piste cyclable et cheminement piétons...).

Ces commissions et ces GAP, composés d'élus et de bénévoles ou d'habitants motivés, œuvrent dans l'intérêt de toutes. Ils sont à votre écoute !

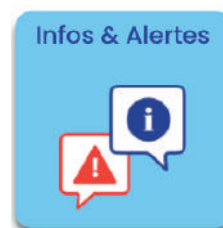
Si vous avez des idées, des besoins ou des envies, n'hésitez pas à contacter la mairie. Vos remarques et votre participation sont précieuses.

Ensemble, faisons vivre notre village !

PANNEAU POCKET

Panneau pocket évolue pour permettre l'accès à plus d'informations.

Pas d'affolement pour atteindre les mêmes infos qu'auparavant il suffit d'appuyer sur l'icône en haut à gauche :



COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE SUR LE NAZISME

En ce 8 mai la commune a commémoré la victoire sur le nazisme en 1945.

La seconde guerre mondiale a fait plus de 50 millions de morts dont 40 millions de civils.

Le régime nazi a organisé le plus grand génocide de l'histoire, 6 millions de juifs, des dizaines de milliers de tziganes, d'homosexuels.

Merci aux enfants de l'école qui ont lu le témoignage d'un déporté.

Merci aux porte-drapeaux et à la fanfare de Chancy-Collonges.

"Un peuple qui oublie son passé se condamne à le revivre" (Winston Churchill)



Photo Franck Cortot



Photo Franck Cortot

CCAS

Toute personne en difficulté peut faire appel au CCAS : aide à domicile, soutien administratif ou financier, etc.

N'hésitez pas. 04 50 56 78 77 - ccas@pougny01.com

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale ont été renouvelés à la suite de l'élection municipale.

Frédérique Kahlbacher en assure l'animation.

Ses autres membres sont :

Hervé Philippe, maire de Pougny
Quentin Juillard, conseiller municipal
Renaud Margueritte, conseiller municipal
Gilles Ravache, conseiller municipal
Marie Brault
Samia Chouik
Aline Lagriffoul
Marie-Jo Locatelli
Dora Mottaz

Le CCAS s'est déjà réuni le 29 avril.

A cette occasion il a voté son budget prévisionnel pour 2026 qui s'élève à 26 123,93 €, équilibré en recettes et dépenses.

Le CCAS vient en aide aux Pougnerand-es qui rencontrent des difficultés. L'aide est souvent la mise en relation avec les services d'aide sociale et parfois un soutien financier (4 565,72 € en 2025).

Il organise les repas livrés à domicile qui rendent actuellement service à 4 habitant-es.

Il organise le repas des aînés chaque fin d'année.

Enfin il organise des moments d'échange favorables au lien social (Ateliers découvertes, sorties collectives, ...).

Il est financé par une subvention de la commune (4 426 € en 2026) et la vente des fleurs avant la Toussaint.

ÉCOLE

A l'occasion de la journée des ATSEM qui a eu lieu le vendredi 20 mars, l'équipe enseignante a souhaité mettre à l'honneur les ATSEM de l'école. En effet, Sandrine et Charlotte, sans oublier Alison qui a remplacé Charlotte pendant sa convalescence, jouent un rôle essentiel dans la vie des classes.

De par leur présence attentive au bien être de chaque enfant, leur patience et leur bienveillance, elles contribuent et participent pleinement aux premiers apprentissages des petits.

Accueil du matin, aide précieuse aux activités, accompagnement dans les moments de la journée, nettoyage de l'école, leur travail est indispensable pour le bon fonctionnement de l'école. Nous tenons à saluer leur engagement, leur professionnalisme et leur dévouement.

Merci à vous Sandrine, Charlotte et Alison pour votre travail au quotidien.

Si vous souhaitez être informé sur les actualités de l'école et du périscolaire, un site regroupe une mine d'informations. Connectez-vous sur :

[Padlet Ecole de Pougny](#)

PÉRISCOLAIRE

A l'occasion du changement de l'équipe municipale, nous avons reçu David Moreira, directeur de l'AFREJ (Association Familles Rurales Enfance et Jeunesse) ainsi que la directrice du périscolaire Alice Lefebvre. Une rencontre très constructive qui servira de base à nos futurs échanges.

L'association, sans but lucratif, gère le périscolaire, le centre de loisirs et la cantine et fait preuve d'un véritable professionnalisme. Porteuse de valeurs éducatives, elle tend à développer chez les enfants les sens de l'inventivité, de la curiosité et de la sensibilité par la pratique de jeux individuels ou collectifs, d'activités artistiques ou culturelles.

Elle développe aussi leurs aptitudes à la communication et à la connaissance de leur corps par des activités physiques et une éducation à la santé. L'AFREJ propose également des séjours pour les enfants pendant les vacances scolaires et des sorties familles sur une journée à des tarifs très attractifs.

Quelques chiffres :

- 80 élèves en moyenne mangent à la cantine (soit près de 10 000 repas par an).
- 74 familles bénéficient des services du périscolaire (ouvert de 7h00 à 18h30).
- Le centre de loisirs accueille les enfants tous les mercredis en période scolaire. Il est ouvert pendant les vacances de novembre, février, avril (en alternance entre Pougny et Farges) ainsi que trois semaines en juillet et une semaine fin août.
- Les tarifs varient selon le quotient familial des familles. La commune de Pougny contribue au financement à hauteur de 90 000 € environ par an et fournit les locaux et leur maintenance.

Inscriptions pour la rentrée scolaire 2026

Si vous avez un enfant qui aura trois ans en 2026 ou si vous êtes nouvel arrivant et que vous avez des enfants en âge d'être scolarisés en maternelle ou primaire il est impératif de les inscrire sans délai à la mairie.

L'école ne peut pas inscrire un nouvel élève s'il n'a pas été inscrit auparavant à la mairie.

Se rendre à la mairie muni de :

- livret de famille ou acte de naissance ;
- pièces d'identité des parents ;
- justificatif de domicile.

INFOS DE GEX AGGLO

● Installation du nouveau Conseil communautaire de Pays de Gex Agglo

Le 22 avril 2026, les 58 nouvelles·aux élu·es communautaires de Pays de Gex Agglo ont officiellement pris leurs fonctions lors du Conseil communautaire d'installation. À cette occasion, ils ont procédé à l'élection du président et des membres du Bureau exécutif.

● Élection du président

Monsieur Patrice Dunand, maire de Gex, a été réélu président au 1^{er} tour avec 48 voix sur 55 suffrages exprimés, soit 87,3 % des voix. Deux candidats étaient en lice pour ce poste (Jean-Loup Kastler et Patrice Dunand).

● Composition du Bureau exécutif

Douze vice-président·es et une conseillère déléguée ont été élu·es pour l'accompagner :

- 1^{ère} vice-présidente : Madame Sylvie Durand, maire de Saint-Genis-Pouilly
- 2^e vice-président : Monsieur Jack-Frédéric Lavoué, maire-adjoint de Thoiry
- 3^e vice-présidente : Madame Aurélie Godart, maire-adjointe de Prévessin-Moëns

- 4^e vice-président : Monsieur Pierre Mader, maire de Versonnex

- 5^e vice-présidente : Madame Sophie Reboul-Salze, maire de Crozet

- 6^e vice-président : Monsieur Vincent Scattolin, maire de Divonne-les-Bains

- 7^e vice-présidente : Madame Christine Dupenloup, maire de Grilly

- 8^e vice-président : Monsieur Étienne t'Kint de Roodenbeke, maire-adjoint de Ferney-Voltaire

- 9^e vice-président : Monsieur Olivier Guichard, maire de Ornex

- 10^e vice-président : Monsieur Lionel Perreal, maire de Collonges

- 11^e vice-président : Monsieur Bernard Vuailat, maire de Chézery-Forens

- 12^e vice-président : Monsieur Stéphane Mitzas, maire de Chevry

- Conseillère déléguée : Madame Monique Graziotti, maire de Farges

Les délégations et attributions précises de chacun·e seront définies prochainement par arrêté du Président.

RÉPARATION VÉLO

Pierre Granier propose un service de réparation sur place et sans rendez-vous dans les communes du Pays de Gex ou bien à domicile en fonction des besoins.

Contact : 07 84 10 83 13

Pour en savoir plus : <https://www.cyclo-mobile.com/>



TRANSPORT À LA DEMANDE

Tarif unique 1€60

Du lundi au vendredi, de 6h30 à 19h30
et le samedi de 9h à 18h

Réservez, rendez-vous à l'arrêt souhaité
et déplacez-vous en toute sérénité !

Vous pouvez réserver jusqu'à 30 mn
avant l'arrivée du véhicule !

Réservation :

du lundi au vendredi 8h / 12h et 14h / 17h
04 51 26 24 22 ou tad.paysdegexagglo.fr
ou l'application "TAD du Pays de Gex"

SOU DES ÉCOLES



Chaque année, notre village s'illumine grâce à l'engagement exceptionnel des bénévoles du Sou des écoles. Au mois d'avril et de mai, le Sou n'a pas chômé !

Pendant trois jours, les parents accompagnés de leurs enfants ont parcouru le village avec la quête et la tombola, offrant leur temps et

leur énergie pour soutenir l'ensemble des élèves de notre école.

Lors du traditionnel marché aux plantons, le dévouement de nos bénévoles s'est ressenti dans chaque stand, chaque sourire et même dans chaque note de la fanfare.

Plantons, poulets, tirage au sort de la tombola, activité pour les enfants, lasagnes et le soleil ont permis au Sou durant cette journée de récolter des fonds.

Grâce à eux, ils serviront aux sorties de fin d'année de l'école.

Merci à tou-tes ceux et celles qui font vivre ces

moments.

Le Sou rappelle à l'ensemble des parents de l'école que nous sommes tout au long de l'année en recherche de membres et de bénévoles, alors, si vous avez de l'énergie ou des idées, des bras ou du temps ... même 1h vous êtes les bienvenu-es à n'importe quelle manifestation ou nos réunions.

Prochaine réunion le 19 mai à 19h – salle des associations à la Fruitière

Le Sou des Écoles



Marché aux plantons le 3 mai



Vente des poulets le 8 mars



Marché aux plantons le 3 mai

ASSOCIATIONS

Pour joindre la commission Associations, désormais une seule adresse :

associations@pougny01.com

FESTI'LOTO

Le 26 avril Festi'jam organisait son Festi'loto. Pour une première ce fut un succès.



SOCIÉTÉ DE CHASSE

Le 28 février les chasseurs vendaient leur traditionnel boudin.



ASSOCIATIONS

Pour rejoindre la commission Associations, désormais une seule adresse :
associations@pougny01.com

FESTI'PUB

Le 20 mars Festi'jam proposait une soirée pub irlandais, le Festi'pub.



CLUB PRIMEVÈRE

Nous nous retrouvons le dernier vendredi de chaque mois (sauf juillet et août) pour un repas convivial puis des jeux de cartes, Scrabble, rumikub, etc.

De plus il est organisé des ateliers de couture le lundi après-midi qui sont appréciés.

Si vous êtes intéressé-es à venir partager un moment avec nous.... n'hésitez pas.



ASSOCIATION DE PÊCHE

PERON Etang de Cornelly **CONCOURS de pêche**

Dimanche 21 Juin

Adultes et Enfants - Challenge—Coupes et Matériels de pêche

Inscriptions sur place dès 8H ou 0609912989 —Places limitées—Appâts sur place

12 H : Centenaire de l'AAPPMA de l'Annaz !!!!



Adultes : 20,-
Enfants : 10,-



Buvette

Annulation en cas de mauvais temps

IPMS

COMITÉ DES FÊTES

Vous souhaitez rejoindre le Comité des Fêtes de Pougny, vous êtes les bienvenus.

Contactez nous par mail :

comitedesfetesdepougny@gmail.com



ASSOCIATIONS

Pour rejoindre la commission Associations, désormais une seule adresse :
associations@pouigny01.com

RUGBY



**Rugby Club
du Canton de Collonges**
307 rue Vie creuse
01550 Pouigny
www.rugbycollonges@yahoo.fr
06 45 53 40 49

Comme chaque année la saison avec les tournois officiels s'est terminée avec le Départemental à Bourgen-Bresse le 25 Avril.

Ce sont 2 bus complets partis tôt le matin et un retour vers 18 h avec une belle récolte de récompenses.

Une très belle journée avec une météo ensoleillée mais aussi avec les excellents résultats de l'Ecole de rugby.

Les U6 invaincus sur le tournoi terminent 1er.

Les U8 terminent 1^{er} et 2^{ème}.

Les U 10 quant à eux montent également sur le podium en terminant second.

Les U 12 ratent le podium mais ils n'ont jamais baissé les bras et les matchs ont été très engagés tout au long de la journée.

La fête était énorme au retour pour la plus grande joie des éducateurs et des parents qui nous soutiennent et qui se déplacent en nombre tout au long de l'année.

Un dernier tournoi aura lieu le 23 mai à Montmélian.

Les entrainements auront lieu jusqu'au 6 juin avec le pique nique de fin d'année, ce sera le moment du repos bien mérité pour petits et grands avant la reprise en septembre.

Tous les petits lynx vous souhaitent un bel été et vous invitent à rejoindre les rangs dès le mois de septembre. Nous prenons les enfants dès 4 ans jusqu'à 12 ans.



FESTI'LIVE 2026

La 8^e édition de Festi'Live s'annonce plus intense que jamais.

Vendredi 28 et samedi 29 août au stade de Pouigny



FESTI'POUGNY



NOS PRATICIENS, ARTISANS ET COMMERÇANTS

Vous n'êtes pas sur la liste ? Quelque chose est faux ? Merci de vous déclarer en mairie

À POUIGNY

- **Gare à toi**
Plats à emporter
Instagram et facebook : @restaurantgareatoi
restaurantgareatoi@gmail.com. 06 15 29 56 66
- **La Beauté du cheveu - Biosphère**
Salon de coiffure - soins du corps, ongles, spa ...
60 rue du Château-Vert.
Lundi : 9h-19h, mardi : fermé,
Mercredi et jeudi : 9h-18h. Vendredi : 9h-19h.
Samedi : 9h-18h.
04 79 19 71 19
www.planity.com/biosphere-01550-pouigny
- **Services de soins à domicile.**
ADAPA - 04 74 45 59 60
- **Réflexologie générale & Reiki**
Murielle Marcon. 06 80 99 77 44
- **Alidema Nettoyage**
Propreté Écologique & Rapide
07 66 04 13 21 alidemanettoyage@hotmail.com
- **Fabrice Morand électricité**
320 Vie Creuse. 06 89 58 29 82
- **HP Services**
Bâtiment/agencement de cuisine.
06 16 04 00 81
- **L'épicerie d'Aurore.** Fruitière
Produits locaux, viande, fromage, charcuterie, œufs...
Mercredi de 16h-18h
- **L.E.K-Transports**
Taxi privés, médicaux.
06 13 27 73 61

À COLLONGES

- **Saveurs d'ailleurs** Épicerie. 106 Grand rue
lundi - vendredi : 6h-21h
samedi et dimanche : 7h-19h
- **Maraîchères.** Domaine de Piers.
GAEC Le Jardin des fées. Vente directe.
Mar et jeu : 10h-12h30/14h-18h30 ; sam : 10h-12h.
06 72 60 86 77
- **Boulangerie-pâtisserie.** 91 Grand Rue
Le rendez-vous des Gourmets.
Mar-sam : 7h-12h30/16h-19h ; dim : 7h-12h30.
Fermé les lundi et mercredi. 04 50 59 64 28
- **Gaël Traiteur.** 2 rue du Parc
www.chezgael-traiteur-paysdegex.com
04 50 59 65 10
- **Le Malassis.** 71 Grand Rue
Restaurant et plats à l'emporter. 04 50 48 11 37
- **Chez la P'tite Quinette.** Restaurant foodtruck
1440 route du Pont Carnot
Les mardis, mercredis et vendredis 11h30-14h
06 77 62 15 46
- **Herboristerie Obopoqodo.** 47 Grand Rue.
Lun 17h-19h. Ma - Ven 10h-12h et 16h-19h.
Sam 10h-12h. obopoqodo.fr. 04 50 59 54 16
- **Le Tea Biscuit** Salon de thé
106 Grande rue - 04 50 99 77 95
- **Bureau de Poste.** 134 rue du Fort.
Mar-ven : 13h30-16h30 ; sam : 9h-12h.
- **LesExquisMots** Librairie. 11 Grand rue
Mardi - vendredi : 9h30-12h15/15h-19h
Samedi : 9h30-12h15/15h-17h30
04 58 28 34 97
- **Maison Charlotte** Salon de coiffure. 57 Grand rue
07 43 25 47 20 - charlotte.bastard@gmail.com
- **Tabac de l'Union**
Lun-mer : 7h - 13h - Mar-Jeu- Ven : 7h-19h
Sam : 8h-13h
- **Start Auto.** Technoparc sur la Vie
Réparation toutes marques. 04 50 56 86 25
- **N.L.A Services.** 347, rue Pré Bachat.
Service de nettoyage et d'entretien.
8h-19 h du lundi au vendredi. 07 56 87 12 27.
- **C'le plombier.** 136 rue de Pré Fleuri.
Du lundi au samedi. 07 85 42 44 51
- **Maison d'hôtes La Colonie.** 210, rue du Fort.
info@lacolonie.fr. 04 50 56 09 76
- **Maison de Santé du Fort.** 106 Grande rue
 - Médecins : 04 50 56 71 00
 - Pharmacie du Fort : 04 50 59 60 17
 - Infirmiers : 04 50 56 71 64
 - Kinésithérapeute : 04 50 59 66 19
 - Psychologue : 06 15 47 47 59
 - Podologue : 04 50 59 54 79 ou 06 70 26 62 29
 - Ostéopathe: 07 83 92 30 84.ou 07 81 61 14 58

À FARGES

- **Les 3 Petits fermiers.** 198 route d'Asserans.
Vente de produits locaux.
Jeudi 15h-19h - vendredi : 9h-19h - samedi : 9h-13h
05 50 48 14 47 - www.les3petitsfermiers.com
- **Café restaurant de la Poste.**
731 rue de la République. 04 50 56 05 47

À PERON

- **Cabinet infirmier**
367 vie de l'Étraz
04 79 19 95 07 ou 06 49 45 49 09

À CHALLEX

- **Auberge des 7 merveilles.**
Lundi et dimanche : 8h-14h - mercredi : fermé
Mardi, vendredi et samedi : 8h-14h et 18h-21h30
04 79 19 70 90

A VOS AGENDAS

Mai

- Samedi 30 - dimanche 31 mai - Chancy
L'Esprit de la forêt gagne Chancy

Juin

- Samedi 27 juin - école
Kermesse de l'école

Juillet

- Samedi 4 juillet
Vacances scolaires
- Dimanche 13 juillet à partir de 18h - stade
Bal et feu d'artifice



Tous deux sont nés un 23 mars.
Devinez lequel, laquelle, en 1936 et 2026.

NAISSANCE

- Gabin, Marius, Loïc Chamand-Philippe est né le 23 mars
Félicitations aux heureux parents et bienvenue à Gabin.

MARIAGE

- Aurelë ALIDEMA et Mustaf AJETI se sont mariés le 8 avril
Tous nos vœux de bonheur !

CONDOLÉANCES

- Johann Müller est décédé le 27 février
Nous adressons toutes nos condoléances à sa famille et ses proches.

CINÉMA

Le cinéma municipal de Gex "Le Patio" réouvre à partir du 3 juin, au 17 avenue de la Poste, avec 3 salles, 7j/7.

Infos : cinegex.fr

LE COUP DE CŒUR DE NATHALIE

La cuisinière des Kennedy

Par Valérie Paturaud



Le destin extraordinaire d'une orpheline qui devint, par la force de sa passion, la cuisinière des Kennedy. Une biographie romancée qui dresse le portrait plein de vie d'une femme déterminée et attachante.

1999. Dans un petit cimetière du Vaucluse, sur la tombe d'une certaine Andrée Imbert, une couronne de fleurs et un mot : « Avec toute la sympathie de la famille Kennedy. » Quel est donc le lien entre cette femme et l'illustre famille ?

Pupille de la nation, Andrée grandit dans l'arrière-pays drômois. C'est là qu'elle apprend le bonheur d'une cuisine simple aux saveurs de thym, de sarriette et d'origan. Andrée est décidée et courageuse. Elle quitte son village pour Lyon où elle se forme à la cuisine bourgeoise.

Son parcours l'amènera à cuisiner pour les plus grands, jusqu'à Hyannis Port, la résidence des Kennedy. Employée dévouée, elle consacrera sa vie à cette famille, vivant à ses côtés ses heures les plus glorieuses comme les plus sombres.

L'histoire savoureuse d'une femme qui a réellement existé, ponctuée de recettes extraites de son carnet.

NUMEROS UTILES

- 119 : Allo enfance maltraitée
- 3919 : Violences conjugales
- 3977 : Maltraitance personnes âgées et/ou handicapées
- 114 : Pour les personnes sourdes et malentendantes

NUMEROS D'URGENCE

- 15 : Médecin de garde - SAMU
- 3237 : Pharmacie de garde
- 17 : Police secours
- 18 : Sapeurs pompiers
- 112 : Urgences UE et CH